



PROGRAMME QUÉBÉCOIS POUR LES TROUBLES MENTAUX

UNE ORGANISATION DE SOINS ET DE SERVICES BASÉE SUR LES DONNÉES PROBANTES POUR LE TRAITEMENT DES TROUBLES MENTAUX FRÉQUENTS

Des traitements efficaces basés selon le modèle de soins par étapes

En plus de la médication et la psychothérapie, le modèle de soins par étapes prévoit toute une gamme de traitements reconnus pour leur efficacité. Les soins et services sont ainsi mieux adaptés aux besoins et préférences des personnes.

Des outils et un langage commun

Le PQPTM introduit le repérage des symptômes de troubles mentaux fréquents dans les services sociaux généraux, les GMF et les mécanismes d'accès en santé mentale adulte et jeunesse, en plus de l'utilisation de la mesure des symptômes en continu lors des suivis.

Les médecins et les intervenants utilisent des questionnaires d'appréciation validés et connus :

- Le PHQ-9 pour l'appréciation des symptômes dépressifs ;
- Le GAD-7 pour l'appréciation des symptômes anxieux ;
- Le WSAS et WSAS-Y pour l'appréciation du fonctionnement de la personne ;
- Le RCADS pour l'appréciation des symptômes anxieux et dépressifs des enfants et des adolescents.

Le bon service offert par le bon intervenant aux personnes de tous âges présentant des symptômes associés aux troubles mentaux fréquents ou dont la présence a été confirmée.

Le Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM) vise à améliorer l'accès aux soins et services en santé mentale pour les personnes de tous âges.

Accès aux soins et services

Lorsque vous remarquez qu'une personne présente des symptômes associés à un trouble mental fréquent ou dont la présence a été confirmée :

- Discutez avec elle de la nature de ses symptômes.
- Présentez la diversité des soins et des services disponibles en fonction de la condition de la personne, de ses besoins et ses préférences.
- Accompagnez-là dans la prise de décision.

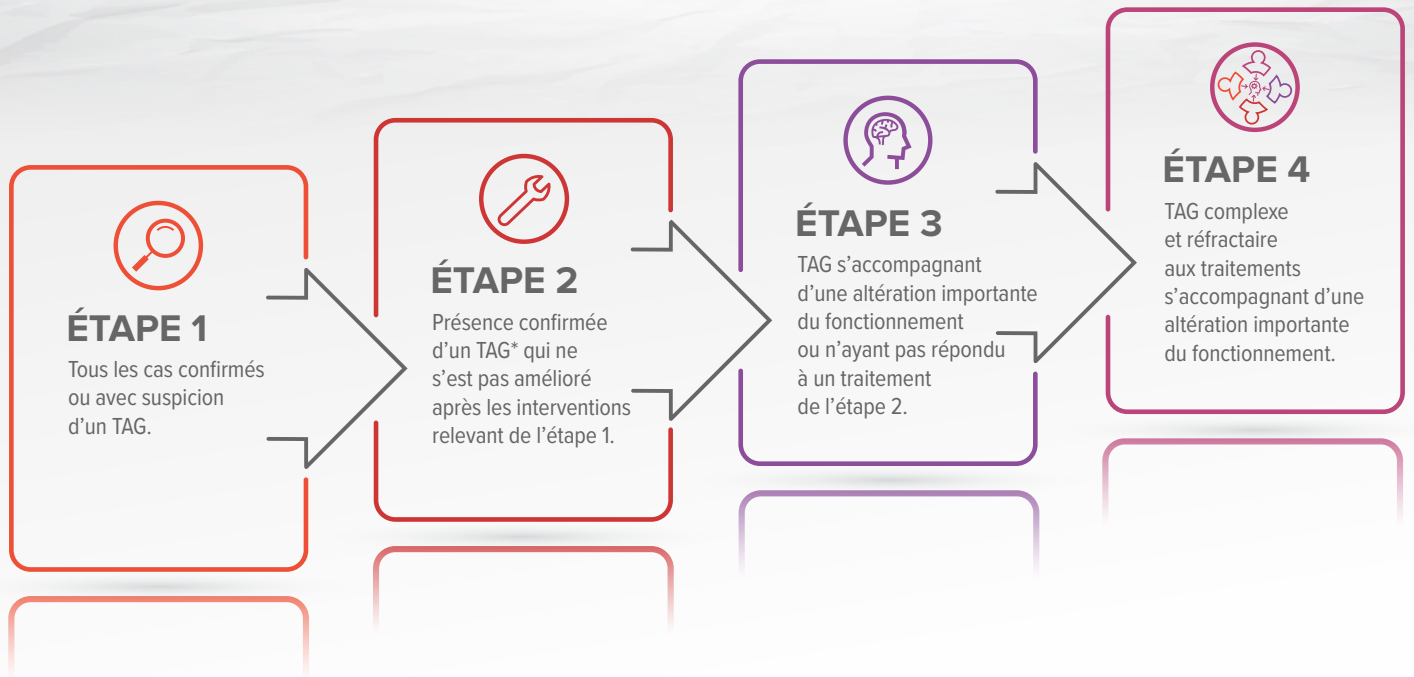
Les soins et les services offerts pourront être déterminés par l'intervenant ou le service vers lequel la personne a été orientée selon son état de santé, ses besoins, ses préférences.

Pour diriger la personne vers le bon service :

- Remplissez le formulaire prévu par votre établissement.
- Indiquez le besoin de la personne, par exemple : soutien ou traitement pour des symptômes anxieux ou dépressifs.
- Incluez les documents pertinents (questionnaires d'appréciation, résumé de dossier, évaluations pertinentes, dernières notes médicales, etc.).
- Acheminez le formulaire de référence à votre mécanisme d'accès en santé mentale.

EXEMPLE D'UN MODÈLE DE SOINS PAR ÉTAPES :

TRAITEMENTS RECOMMANDÉS POUR LE TROUBLE DE L'ANXIÉTÉ GÉNÉRALISÉ (TAG)



- Repérage ;
- Appréciation des symptômes ;
- Éducation psychologique ;
- Surveillance active ;
- Évaluation, incluant celle du trouble mental au besoin ;
- Orientation aux fins d'évaluation ou de traitement au besoin.

- Autosoins individuels dirigés et non dirigés ;
- Éducation psychologique en groupe ;

Envisagez également :

- Groupe d'autosoins^(a) ;
- Groupes de soutien ou d'entraide^(a) ;
- Services de soutien à l'éducation et à l'emploi^(a) ;

Orientation aux fins d'évaluation ou de traitement au besoin^(a)

- Interventions utilisant les techniques cognitivo-comportementales ou une TCC ;
- Relaxation appliquée ;
- Pharmacothérapie ;
- Traitements combinés

- Traitement hautement spécialisé ;
- Collaboration de différents partenaires du réseau.

* Il n'est pas nécessaire de conclure à la présence d'un trouble mental pour mettre en place les interventions nécessaires afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins de la personne.

a) Recommandés pour tous les troubles mentaux fréquents (à l'exception du trouble stress post-traumatique).